



FOSSES SEPTIQUES

Ville de La Sarre

La Municipalité régionale de comté d'Abitibi-Ouest offre un rabais sur le service de traitement ou de vidange de fosses septiques résidentielles.

Pour profiter du rabais, la **date limite** pour prendre rendez-vous est le **23 mai** pour les vidanges du 31 mai au 5 juin, le **8 août** pour les vidanges du 22 au 25 août, le **29 août** pour les vidanges du 12 septembre.

DATE DU SERVICE

SECTEUR

Mercredi le 31 mai et
Jeudi le 1 juin

Route 111 Ouest
Chemin de la Calamité

Lundi le 5 juin

Avenue des Cèdres
Rangs 4 et 5 (est et ouest)
Rue des Chalets

Mardi le 22 août
Mercredi le 23 août
Jeudi le 24 août
Vendredi le 25 août

Rangs 10 et 1 (est et ouest)
Route 393 Nord
Rangs 8 et 9 (est et ouest)
Rangs 6 et 7 est et ouest

Mercredi le 30 août

Route 393 Sud
Tous les autres secteurs de la Ville

Mardi le 12 septembre

Boulevard Industriel
Route 111 Est

Prix régulier pour un traitement : 210 \$ → **après rabais 185 \$ (taxes incluses)**
Prix régulier pour une vidange : 250 \$ → **après rabais 215 \$ (taxes incluses)**

Pour prendre rendez-vous : 819-339-5671, poste 221 ou compléter notre formulaire en ligne à : mrcao.qc.ca/fr/fosses-septiques

Merci de privilégier le paiement par Internet, par chèque ou par cartes.

Mesures à prendre pour la vidange de votre fosse septique :

- Que votre numéro civique soit visible;
- Que l'entrée d'auto soit dégagée;
- Qu'un piquet indique la localisation de la fosse;
- Que le couvercle de la fosse soit déterré et qu'il se soulève facilement;
- Qu'aucun animal ne soit à proximité.

Cette offre est prévue à tous les 2 ans; la prochaine reviendra en 2025.

Le rabais ne peut être jumelé avec une autre offre promotionnelle de la MRC d'Abitibi-Ouest.

La MRC d'Abitibi-Ouest peut modifier les dates fixées en raison de circonstances incontrôlables.